



Note de synthèse

Une note de synthèse : retracer le parcours du développement de la politique nationale de gestion de l'assainissement - Kenya

Introduction

Cette note de synthèse résume le processus d'élaboration de la politique nationale de gestion de l'assainissement (PNGA) au Kenya. Elle fournit un bref historique du déroulement du processus, décrit les opportunités politiques qui étaient présentes au moment de l'élaboration de la politique et évalue la manière dont un groupe de parties prenantes du secteur, dirigé par le gouvernement kenyan, a travaillé ensemble pour élaborer la PNGA. Des leçons sont tirées sur les futurs processus politiques à emprunter - étant donné que le Kenya est le premier pays africain à développer une politique nationale de gestion de l'assainissement basée sur les directives de la politique africaine de l'assainissement élaborées par le Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW).

Contexte

La politique nationale de gestion de l'assainissement trouve son origine dans la réorganisation des fonctions entre le ministère de la Santé (MOH) et le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Irrigation (MWSI) lorsque le président du Kenya a confié la fonction de gestion de l'assainissement au MWSI. Auparavant, cette fonction était rattachée au MOH. Les origines de la PNGA remontent également à un décret présidentiel sur l'assainissement et à la création ultérieure du département de l'assainissement au sein du MWSI pour diriger la gestion de l'assainissement. Ces mesures exécutives ont coïncidé avec le désir d'actualiser les engagements nationaux et internationaux, déclenchant ainsi le processus de formulation de la politique à entreprendre et à conclure.

Au niveau international, le Kenya a pris des engagements pour atteindre les cibles des ODD. L'ODD 6.2, en particulier, demande à tous les pays signataires « d'assurer la réalisation (d'ici 2030) de l'accès à un assainissement et à une hygiène adéquats et équitables pour tous et de mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité ». Au niveau continental, le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) a élaboré des lignes directrices pour aider les pays africains à développer leurs politiques d'assainissement. Le Kenya est le premier pays africain à avoir adopté ces lignes directrices dans la préparation de sa politique nationale de gestion de l'assainissement. Au niveau national, la Constitution du Kenya reconnaît l'assainissement comme un droit garanti. Une autre ouverture politique a été la signature d'un communiqué lors de la Conférence sur l'assainissement au Kenya en 2019. Parmi les résolutions émises figuraient la création d'un département de l'assainissement au MWSI et la nécessité d'élaborer un cadre politique national de l'assainissement.

Le processus

En septembre 2019, le MWSI a constitué un comité de pilotage composé du ministère de tutelle (Eau) ; du ministère de la santé; du ministère des transports, du logement (département des terres, aménagement du territoire), de l'autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA), du conseil de régulation des services d'eau (WASREB) et de la société civile (KEWASNET). Le comité a commandé une étude pour examiner les politiques, les lois, les mécanismes de réglementation et les cadres institutionnels existants. Les résultats de l'étude ont été présentés au comité, et un document de travail a été élaboré pour être utilisé lors des consultations avec les parties prenantes dans les différents comtés. En outre, le comité a recensé toutes les parties prenantes clés dans le secteur de l'assainissement. Ceux qui ont été identifiés comprennent les ministères, les départements et les agences du gouvernement national, les gouvernements des comtés, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire.

Le comité a réparti les 47 comtés en groupes régionaux, et les organisations de la société civile dans les régions respectives ont été engagées pour mobiliser et faciliter l'engagement des parties prenantes. Le document de travail a été utilisé comme guide pour les consultations initiales à travers le pays, ainsi que pour la validation des points de vue consolidés. Une réunion de validation nationale finale a ensuite été organisée à Nairobi. Par la suite, le projet de politique a fait l'objet d'un examen interne et a été approuvé par le MWSI. Le processus s'est achevé en décembre 2021, dans l'attente de la signature finale du document par le Secrétaire du Cabinet du MWSI.

Leçons tirées de l'élaboration de la politique nationale de gestion de l'assainissement

01

L'appropriation et le leadership du gouvernement sont essentiels

L'élaboration de la PNGA a bénéficié d'une appropriation et d'un soutien authentiques de la part du MWSI, associés au soutien d'autres agences gouvernementales, notamment du ministère de la santé. Le processus a été pris en charge par le gouvernement et dirigé par les principaux responsables du MWSI. Il y avait une cohérence interne sur la nécessité de la politique, combinée à un objectif commun de formuler la politique dans les délais impartis. Les hauts fonctionnaires du MWSI sont devenus les porteurs de la vision et ont pris les devants en ralliant le soutien au sein et en dehors du gouvernement pour la formulation de la politique. Cela est devenu l'une des caractéristiques les plus marquantes du processus.



02

Soutien des initiés et engagement

Le changement de politique nécessite le soutien d'initiés prêts à investir des efforts dans la conduite du changement. Les informateurs clés consultés dans le cadre de ce rapport ont identifié plusieurs hauts fonctionnaires du ministère qui sont devenus les porteurs de la vision de la PNGA. Leur soutien et leur engagement ont été essentiels pour se frayer un chemin dans les processus institutionnels interministériels et gérer les politiques organisationnelles. Leur connaissance des processus gouvernementaux et le fait d'y être intégrés ont également permis de surmonter les obstacles bureaucratiques qui auraient pu ralentir ou faire échouer le processus de formulation des politiques dans les délais.



03

Tirer parti des réseaux institutionnels des acteurs du secteur

La Constitution du Kenya exige la participation du public et l'engagement des citoyens dans tous les processus de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques. À cet effet, la société civile s'est appuyée sur ses vastes réseaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour mobiliser les principales parties prenantes et faciliter la participation du public dans tout le pays. Le processus d'élaboration de la PNGA a bénéficié de ces réseaux et les a exploités pour répondre à l'exigence de participation publique, ce qui a valu au processus de formulation de la politique un large soutien de la part des principaux acteurs du secteur.



04

Un mécanisme et une approche structurés de la participation du public sont impératifs

Nous avons développé une approche de consultations des parties prenantes et des directives d'engagement qui ont été utiles pour établir les cadres et l'approche structurée du traitement du feedback lors de la formulation du PNGA. Cela a permis de traiter les opinions et perspectives divergentes sur divers aspects de la politique.



05

Calendrier et opportunités politiques

Le processus de développement de la PNGA a bénéficié de la convergence de plusieurs ouvertures politiques. Celles-ci comprenaient la création d'un nouveau département au sein de la PNGA, la nécessité d'un cadre politique pour opérationnaliser le département nouvellement créé, le soutien et l'engagement d'un cadre de dirigeants au sein du MWSI et le décret exécutif sur l'assainissement. Ces événements ont ensuite été liés aux engagements continentaux et internationaux que le Kenya avait pris en matière d'assainissement.



06

Construire et soutenir le processus initial de changement de politique par des mécanismes d'engagement public ouverts et transparents

La nécessité de formuler une politique a été largement soutenue, en partie en raison des déficiences et des lacunes des cadres politiques existants en matière d'assainissement. L'intérêt initial suscité auprès des principaux intervenants a été soutenu par des engagements, tout d'abord en obtenant des contributions au document de travail et lors de réunions de validation ultérieures dans tout le pays. Il convient de noter que la politique a été formulée au milieu de la pandémie de COVID-19, avec un minimum d'interactions physiques, conformément aux protocoles de sécurité de la santé publique. La leçon à en tirer est que les processus politiques qui maintiennent la participation significative des électeurs clés ont de bonnes chances de renforcer leur légitimité aux yeux du public.



07

Appui technique et financier

L'APHRC a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement, le comité de pilotage et d'autres partenaires à travers le pays, en fournissant un soutien technique et financier pour faire de cette politique une réalité. Cela a permis de s'assurer que le processus était bien coordonné, doté de ressources et documenté.



MINISTRY OF WATER,
SANITATION AND IRRIGATION



African Population and
Health Research Center